



## COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET des INSTALLATIONS SPORTIVES.

### PROCES VERBAL N° 1

Réunion plénière du : 26 SEPTEMBRE 2017

A : 16h00

Lieu : L.F.N. ROUEN.

**Présidence** : Mr Pierre MORICEAU.

Vice- Président : Jean Claude CHAPILLON.

-Membres Présents : Mr. Christian LEFEBVRE.

Mr. Gerard GAUTIER; Mr. Raymond LAUGEROTTE, Mr Roger PIQUET; Mr Maurice ROUELLE  
Mr Alain COLOMBIER.

Madame Céline DELBOULLE secrétaire de la CRTIS NORMANDIE.

**Invité** : Mr Jean BOQUET ; Alain FLAMENT Président de la Commission des Compétitions  
Masculines ; Madame Sylvie MARCHAIS secrétaire CRTIS de CAEN.

**Membre(s) excusé(s)**: Mr. Jacky CERVEAU Vice- Président de la LIGUE de NORMANDIE  
Mr Alain FLAMENT Président de la Commission des Compétitions Masculines.

**Membre(s) absent(s)**:

\*\*\*\*\*

### ADOPTION DU PROCES VERBAL :

La Commission procède à l'adoption du procès- verbal de la réunion plénière N°8 du 13 juin 2017  
de ROUEN et la réunion plénière N° 4 du 3 mai 2017 :

Pas d'observations, les procès- verbaux sont adoptés.

Les décisions ci-après de la Commission Régionale des Terrains sont susceptibles de recours  
auprès de la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme prévues à l'article 89 des  
Règlements Généraux de la L.F.N

\*\*\*\*\*

**Félicitations** : néant

**Condolérance** : néant

### AFFAIRES EXAMINEES ou HOMOLOGATIONS.

### **1-COURRIERS reçus de la FFF.**

Lettre sur le séminaire du 18 et 19 octobre dans les bureaux de la FFF.

Stade du Mont GAILLARD 1 NNI 763511401 : AOP à fournir avant le 31.12.2017 dernier délai.

Stade du Petit QUEVILLY STADE AMABLE LOZAY 3 NNI 764980203 à fournir tests avant 31/12/2017.

Stade du Petit QUEVILLY STADE MAHMOUD TIARCI NNI 764980202 à fournir tests avant 31/12/2017.

Stade Robert DIOCHON NNI 764980101 le classement au niveau 2 sera confirmé par la visite de Mr Guy ANDRE et d'un Membre de la LFP le 3 octobre 2017

Parc des sports Paul MAUNDRELL 2 ; NNI 501470102SYE de COUTANCE manque tests labo à fournir avant le 31/12/17

### **2-COURRIERS RECUS ou expédiés de la L.F.N.**

Mail envoyé à la mairie de PAVILLY avec documents à remplir pour réaliser un classement provisoire du terrain synthétique.

Demande du club de CLEON pour jouer sur son terrain en herbe au printemps et en automne et l'hiver sur le synthétique (Classement éclairage à faire non classé à ce jour).

Dérogation demandée pour le 1<sup>er</sup> tour de la coupe de NORMANDIE YGOVILLE contre le FC MADRIE au stade de SAINT PIERRE LA GARENNE : avis favorable.

Dérogation pour le match l'ASM CB et DIVES CABOURG : avis favorable pour jouer sur le stade des sapins à saint ETIENNE du ROUVRAY.

La mairie d'ALVIMARE souhaiterait compléter ses vestiaires joueurs par un vestiaire arbitre et bancs de touche (renseignements fournis.)

Lettre sur le classement des terrains des clubs de N3

- les terrains sont tous classés au niveau 3 ou 4.

### **3-Courrier de l'EURE** : néant

4-**CAVADOS** : reçu AOP pour le stade de Jules RIMET synthétique à Verson.

### **5-Courrier de la SEINE MARITIME**

.

**5/1** : Antenne de ROUEN : néant

**5/2** : Antenne du HAVRE : - Courrier de la ville du HAVRE demandant les stades pouvant recevoir une équipe pour les entrainements de la coupe du Monde Féminine.

-Lettre reçu de la mairie de MANNEVILLE pour travaux à faire pour obtenir le niveau 5.

-Stade du Mont GAILLARD 1 NNI 763511401 : AOP à fournir avant le 31.12.2017. dernier délai

**5/3**-Antenne de DIEPPE :

STADE d'ETOUTTEVILLE 76 à classer en 5 (dérogation jusqu'au classement). En attente de documents de la mairie.

### **6- CLASSEMENT GYMNASSE** :

-Gymnase Jean JAURES à OISSEL NNI 764849902 classé au niveau 2 jusqu'au 18/7/2027 à prévoir protection mural derrière les buts.

=

### **7- CLASSEMENT ou CONFIRMATION DE CLASSEMENT TERRAINS du** :

### CALVADOS : 14

- Stade de VENOIX 1 Claude MERCIER NNI 141180601 est classé au niv 4 sye
- Stade de VENOIX 4 Claude MERCIER NNI 141180604 est classé au niv Foot à 11
- Stade de CAEN NORD 2 NNI 141180402 confirme le classement au niveau 5 SYE
- Stade Jules RIMET 2 à Verson NNI 147380102 confirmé jusqu'au 2/11/2026
- Stade Louis DIOR 1 de GRANVILLE NNI 502180101 est classé au niv 3 jusqu'au 9-9-2024

### SEINE MARITIME

#### -Changement de niveau de 4 en 5

Stade Fernand SASTRE à CAUDEBEC LES ELBEUF NNI 761650101 classé au niveau 5

### EURE 27

- Stade Léo LAGRANGE 2 de Saint MARCEL NNI 275620202 classé au niveau Foot à 8
- Complexe sportif Jacques LEULLIER 2 à ROMILLY SUR ANDELLE  
NNI 27493020 classé au niveau Foot à 8
- Complexe sportif Jacques LEULLIER 1 à ROMILLY SUR ANDELLE  
NNI 274930201 classé au niveau Foot à 11
- Stade de la CHOULE à ROMILLY SUR ANDELLE NNI 274930102 classé au niveau Foot à 11
- Stade du THIL EN VEXIN NNI 276320101 classé au niveau Foot à 11
- Stade du CHATEAU SUR EPTE NNI 271520101 classé au niveau Foot à 11
- Stade de BERNIERES SUR SEINE NNI 270580101 classé au niveau foot à 11
- Stade de st OUEN de TOUBERVILLE NNI 2758000101 classé au niveau 6
- Complexe sportif Multisports de ROUTOT NNI 275000101 classé au niveau 5sye
- Stade Pierre GOSSE à PREY NNI 274780101 classé au niveau 5
- Stade des Marronniers à EVREUX NNI 272290401 classé au niveau 5
- Stade de GASNY 1 NNI 272790101 classé au niveau 5
- Stade Maurice TASSUS à GISORS NNI 272840101 classé au niveau 5
- Stade du COSEC DE Saint MARCEL NNI 2756220101 classé au niveau 5

### SEINE MARITIME : 76

- Stade Raymond VION 1 de FRANQUEVILLE Saint Pierre NNI 764750101 classé au niv Foot à 8
- Stade Jacques ANQUETIL à ROUEN NNI 765400701 classé en FOOT à 11
- Stade de Saint REMY de BOSCROCOURT NNI 764400101 classé au niveau 5
- Stade Raymond MALLET de TOTES NNI 767000101 classé au niveau 5
- Stade Alphonse BOUTRY de PONTS et MARAIS NNI 765070101 classé au niveau 5
- Stade E. MASSELIN d'OUVILLE la Rivière NNI 764920101 classé au niveau 5
- Stade Alexandre DANNE de GREGES NNI 763240101 classé au niveau 5
- Stade de SAINT PIERRE en VAL NNI 766380101 classé au niveau 5

### L'ORNE :

### LA MANCHE : 50

Stade louis DIOR 1 à GRANVILLE NNI 502180101 de NIVEAU 4 sera visité par Jean Michel BERLY pour contrôle du parking sécurisé. classé au niv 3 jusqu'au 9-9-2024 sera classé définitivement au niveau 3.

Parc des sports Paul MAUNDRELL 2 ; NNI 501470102 4SYE de COUTANCE **manque tests labo à fournir avant le 31/12/17**

Stade Louis DIOR 1 de GRANVILLE NNI 502180101 est classé au niv 3 jusqu'au 9-9-2024

### **8- CONFIRMATION ECLAIRAGE**

Stade Robert DIOCHON au PETIT QUEVILLY NNI 764980101 Classement au niveau 2 jusqu'au 10/10/2017 en attente de documents.

**1-CALVADOS** : Néant

**2-EURE** : -demande de contrôle d'éclairage pour la ville EVREUX prévu pour le 9 octobre 2017.

- US GASNY terrain niveau 5 dérogation demandée pour la saison 2017/2018 pour création d'un terrain au niveau 4 avec fin des travaux en avril 2018.

Dérogation pour le match YGOVILLE contre FC MADRIE. Coupe de Normandie

**3-L'ORNE**

**4- SEINE MARITIME** : Antenne du HAVRE

Antenne de DIEPPE

Antenne de ROUEN

**5-La MANCHE reçu** : AOP pour le terrain municipal de SARTILLY du 8 août 2017

**10-SUBVENTIONS FAFA** : en attente des éléments pour la saison 2017-2018

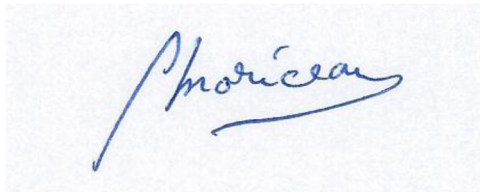
**11- QUESTIONS** : Demande d'accès consultatif à foot 2000 pour les Présidents de district des CDTIS.

**- Prochaine réunion de la CRTIS** : le 12 décembre 2017

Aucune question n'étant formulée la réunion s'est terminée à 18 heures

**Le Président de la Commission de la CRTIS**

**Le Secrétaire de la CRTIS**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Moriceau', with a long horizontal flourish underneath.

**MORICEAU Pierre**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lefebvre', with a long horizontal flourish underneath.

**LEFEBVRE Christian**